



**Position de l'association RENAISSANCE NUMERIQUE  
relative à la Consultation publique de l'ARCEP sur les  
enjeux liés aux nouvelles fréquences pour les réseaux  
d'accès aux services de communication électronique.**

26 septembre 2007

## Introduction : Présentation et Objectif de Renaissance Numérique

Renaissance Numérique est un club de réflexion proactive réunissant des dirigeants d'entreprise du secteur des nouvelles technologies (PriceMinister, Yahoo!, Seloger.com, Google....) ainsi que de nombreux universitaires. L'objectif de l'association est de réfléchir et d'agir sur les grandes évolutions de la société liées au développement du web. Cette proximité entreprises-universités permet à l'association d'offrir un point de vue unique, complet et neutre des évolutions de l'internet.

Renaissance Numérique a publié en mars dernier un premier livre blanc « **2010 : L'Internet pour tous** » (téléchargeable sur [www.renaissancenumerique.org](http://www.renaissancenumerique.org)) proposant des mesures concrètes afin de permettre à 80% des Français d'être connectés et formés à Internet en 2010.

En effet, comme vous le savez, malgré nos bonnes performances en termes de pénétration du haut débit, la France accuse un important retard en matière de taux de connexion à Internet. Le taux de connexion des foyers français est inférieur à la moyenne de celui des 25 pays européens. Quand 46 foyers sur 100<sup>1</sup> sont connectés à Internet en France, ils sont près de 70 sur 100 en Angleterre ou en Allemagne.

Cette situation n'est pas une fatalité et des solutions existent pour rattraper ce retard d'ici 2010. Renaissance Numérique a élaboré 15 mesures-clés pour faire de notre pays une puissance au cœur du numérique et pour permettre l'accès de tous à Internet.

L'un des objectifs de Renaissance Numérique est **d'encourager toute initiative favorisant le développement de l'accès à Internet haut débit dans toutes les zones géographiques en France**, et ce afin de réduire la fracture numérique de type géographique et la constitution d'une France à deux vitesses.

Afin de pouvoir offrir à l'ensemble des Français un accès égalitaire à Internet, il est nécessaire de disposer d'une bonne infrastructure nationale avec une panoplie de services de qualité innovants, à un prix acceptable.

## Position de Renaissance Numérique sur le dividende numérique

En tant qu'association, Renaissance Numérique n'est pas en mesure de répondre de manière détaillée à l'appel à contributions de l'ARCEP, certaines sociétés de membres y ayant déjà répondu de manière individuelle.

---

<sup>1</sup> Chiffre au 30 juin 2007, source Médiamétrie

Cependant, à l'heure où les débats s'installent sur l'attribution du dividende numérique, Renaissance Numérique appelle toutes les instances décisionnaires sur ce sujet à profiter de cette fenêtre stratégique et unique dans l'histoire des télécommunications pour permettre à la France de rattraper son retard et réduire la fracture numérique.

Il est donc primordial **de réserver d'ores et déjà certaines fréquences basses, dites fréquences en or, pour :**

- **améliorer la couverture du haut débit et très haut débit fixe et la pénétration des services existants** (en effet, dans certaines parties du territoire, l'utilisation de ressources spectrales dans la bande 174-830 MHz constitue la seule possibilité d'assurer un accès de la population à l'internet haut débit),
- **et surtout, favoriser le développement d'un accès en mobilité à l'internet haut débit, développer la couverture de l'internet fixe/mobile et favoriser l'émergence de services innovants.**

La France ne peut se contenter d'une situation où seulement 30% de la population et 70% du territoire auront un accès à l'Internet mobile haut débit, quand nous savons que le développement du marché des services de communication internet mobile va connaître au cours des prochaines années un boom comparable à celui qu'a connu l'accès fixe depuis de nombreuses années. Il est crucial d'attribuer des fréquences basses aux opérateurs Internet afin de leur permettre de réduire leurs coûts de déploiement et de développer des réseaux d'accès en mobilité sur tout le territoire.

**Le débat sur le dividende numérique ne doit pas se réduire à un choix binaire : acteurs de contenus contre opérateurs télécoms.** Des voies médianes sont possibles pour permettre à la fois d'étendre la couverture de la TNT, de développer la télévision HD, la télévision mobile personnelle et l'Internet qu'il soit mobile ou fixe.

Le développement de l'accès à l'Internet haut débit en mobilité permettra l'émergence et le développement de nouveaux services de communication, communautaires ou de contenu, créateurs d'emplois. A l'heure où l'on parle de libérer la croissance, il est évident que les NTIC sont à la fois des secteurs qui peuvent permettre de libérer jusqu'à 1 point de croissance supplémentaire (cf. rapport Lévy/Jouyet) et de créer des milliers d'emplois. Il y va de la compétitivité et de l'attractivité de la France.

Développer une France forte, c'est développer une France du numérique, permettant à l'ensemble des Français, sur l'ensemble du territoire, d'accéder à un Internet haut débit, fixe ou mobile

Tous les membres de l'association Renaissance Numérique soutiendront toutes les démarches visant à construire la France numérique de demain.

## Les Membres de Renaissance Numérique:

*Valérie Abehsera, Directeur Général Adjoint de Viadeo - Brice Alzon, Directeur Associé de Monsieur Ordinateur - Jérôme Adam, Maître de Conférences à l'IEP Paris et Gérant Fondateur d'EasyLife Conseil Christine Balagué, Maître de Conférences à l'Université des Sciences et Technologies de Lille 1 et Vice-présidente de Renaissance Numérique - Catherine Barba, Présidente de CashStore - Laurent Benzoni, Professeur en Economie à Paris II - Erik-Marie Bion, Directeur Général de Hi-Media - Guillaume Buffet, Directeur Général de Singapour - Mats Carduner, Directeur Général de Google France et Europe du Sud - Laurent Caron, Avocat à la cour, Associé chez Lamy - Benoit Cassaigne, Directeur du département Internet et Téléphonie Mobile de Médiamétrie - Yseulys Costes, Co-fondatrice et Présidente de 1000mercis - Pascal Dasseux, PDG de Mediacontacts - Laurence Devillers, Maître de Conférences, HDR en informatique, Université Paris XI - Etienne Drouard, Avocat à la cour, Gide Loyrette Nouel - Alexandre Farro, Président de TiViPRO - Laurent Florès, Fondateur et CEO de Crmmetrix - Jean-Daniel Fogiel, Directeur Général de Ipercast.net - Laurent Foisset, Directeur Marketing de 118 218 le numéro - Catherine Gabay, Directrice Innovation, Recherche et Nouvelles Technologies de Medef - Jeremy Garamond, Co-fondateur et Directeur Général de Assurone Christophe Ginisty, Directeur Général de Rumeur Publique - Jean-Marie Guille, directeur des « Annuaires en ligne » de Pages Jaunes - Cécile Husserr, Maître de Conférences à l'Université de Marne-la-Vallée - François-Xavier Husserr, Directeur Associé du Benchmark Group et Président de Renaissance Numérique - Pierre Kosciusko-Morizet, PDG de PriceMinister - Florian Lang, PDG de Kassius - Stéphane Lelux, Président du cabinet Tactis - Marie-Christine Levet, ancienne présidente de Club Internet/T-Online France - Marc Lolivier, Délégué Général de la Fevad - Jean-Fabrice Mathieu, Directeur Général de seloger.com - Xavier Monmarché, Maître de Conférences à l'IEP de Paris et Directeur Associé de Tereko - Thibaut Munier, Co-fondateur et Directeur Général de 1000mercis - Christophe Parcot, Vice-président Europe du Sud de Yahoo ! et Directeur Général de Yahoo! France - Catherine Pelachaud, Professeur, Laboratoire Technologies et Communications, Université Paris 8 - Lionel Roure, Maître de Conférences à la Chaire d'Innovation du CNAM - Fabienne Schwalbe, Editrice Déléguée de Prisma-Presse - Frédéric Sitterlé, Directeur des Nouveaux Médias du Groupe Figaro, Jean-Marc Steffann, Directeur des portails d'Orange - Erik Van Rompay, Dirigeant de transition spécialisé dans les nouvelles technologies - Guillaume Weill, Directeur Général de Crmmetrix - Cyril Zimmermann, Président de Hi-Media.*